

Mouloud Feraoun

JOURNAL

1955-1962

*Préface d'Emmanuel Roblès*

TEXTE INTÉGRAL

ISBN 978-2-7578-2491-7

© Éditions du Seuil, 1962

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Éditions du Seuil*

*31 mars*

Le jeune homme d'Agemoun a été « cuisiné » puis amené tout doucement à dénoncer des suspects. Des gendarmes en godillots lui sautaient sur le ventre. Après avoir été défiguré il s'est donc décidé à parler. Il a été emmené au village où il a désigné ses complices. Certains d'entre eux qui s'y attendaient un peu avaient déjà pris le large. On a pu en arrêter deux autres qui prétendaient avoir la conscience tranquille. L'un des

deux vient d'être démobilisé, il revient des Aurès où il a dû combattre contre les fellagha. Arrivé à la gendarmerie, il a tenté de s'enfuir. Une rafale le couche par terre. Infirmerie du Fort puis hôpital de Tizi. Grièvement blessé. C'est tout. À présent, partout, en Kabylie, c'est pareil : d'un côté les rebelles, de l'autre leur ennemi. Une lutte sans merci s'engage, une haine irrémédiable s'enracine dans les cœurs.

J'ai sous les yeux quelques notes sur les procédés de torture employés par la police algérienne. Je les tiens d'un témoin sérieux, garçon intelligent et idéaliste qui porte dans son regard un peu las, l'immense détresse de ceux qui souffrent et qui ont cessé d'appeler au secours parce qu'ils connaissent la vanité de leur appel mais qui ne désespèrent pas de se faire justice eux-mêmes. Il m'écrit :

« Aux premiers interrogatoires, la police use d'un ton paternel : – Nous ne te ferons aucun mal mais il faut nous dire tout ce que tu sais... – Allons, tu ne vas pas nous faire croire que tu ne sais rien ? – Réponds ! Surtout ne joue pas au plus malin. Tu sais, bien des gens plus forts et plus intelligents que toi sont passés par là et ils ont craché tout. Ce qui est accroché là, au mur ? – une prise de courant, à côté le nerf de bœuf, la corde. Là-bas, c'est la baignoire. Et ce trou dans le mur ? Eh bien ! un type que nous avons descendu d'une balle... – Allons, vieux, pas la peine de perdre du temps. Tu gagneras à faire vite... »

Brutalement, au moment où il a cessé de s'y attendre, la danse commence : quatre ou cinq agents entourent le malheureux et se mettent à pleuvoir gifles, coups de poing, coups de pied, accompagnés d'injures et de grossièretés. Tout en sang et les vêtements en

lambeaux, ils le remettent en cellule pour passer à d'autres détenus.

Au deuxième interrogatoire, ils usent d'autres moyens de torture.

1. La baignoire : le supplice consiste à plonger la tête du détenu dans un bassin d'eau souillée d'urine et à le maintenir dans cette position jusqu'à évanouissement. Le détenu subit huit à dix séances par jour. On se sert aussi de tuyaux munis de masques qu'on applique directement sur le visage. Il suffit d'ouvrir le robinet... Le supplice est d'autant plus affreux que l'étouffement est brutal. À force de boire, le ventre se gonfle démesurément. À cette torture, il faut ajouter le froid de la cellule et des vêtements mouillés. Comme les séances se font généralement la nuit, le détenu ne dort presque jamais.

2. Le courant : il est appliqué aux doigts et aux oreilles. Les séances se multiplient au gré des agents. Dès le contact établi, le courant parcourt tout le corps. Le cerveau y est particulièrement sensible.

3. La bouteille : une bouteille ordinaire, ayant de préférence le goulot ébréché. On fait asseoir dessus le détenu et les agents appuient de toutes leurs forces sur les épaules du malheureux. Les suites douloureuses de ce supplice durent des mois et des mois.

4. La corde : nœud coulant au-dessus des mâchoires, le détenu est suspendu un moment, on le laisse se balancer avec la mort dans les yeux et on le détache quand sa langue commence à sortir et qu'il est devenu tout bleu. Quelquefois, il est suspendu par les pieds, et roué de coups de poing. On utilise fréquemment la corde, le nerf pour fustiger et aussi le manche de pioche

qu'on assène de préférence à la plante du pied, partie du corps très sensible et au demeurant très discrète...

Il y a une infinité de méthodes pour torturer. Dans chaque local de police, dans les camps militaires, l'agent et l'officier prennent toutes sortes d'initiatives, imaginent toutes sortes de raffinements, on ne saurait les énumérer tous. Mais ceux qui les ont subis les garderont inscrits dans leur chair et aussi dans leur mémoire.